

# **Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

## **Les Nouvelles Recreations et Joyeux deuis de feu Bonaventure Des Periers, valet de chambre de la Royne de Nauarre**

**Des Périers, Bonaventure**

**Lyon, 1558**

Du mary de Picardie qui retira sa femme de l'amour, pour une remonstrance qu'il luy fit en la presence des parens d'elle.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-4095**

Les nouvelles

ce qu'elle auoit respondu. Que vituz, à laquelle des trois  
 le pere deuoit donner les deux cens escus. Vous y  
 songerez, et ne scay si vous serez point de micens,  
 qui suis d'aduis qu'elles deuiroient toutes trois departir  
 les deux cens escus: ou bien en auoir chascune deux cens:  
 propter mille rationes, quarum ego Sicam tantum vnary  
 breuitatis causa: c'estoit que toutes trois estoient de  
 bonne volonte: toute bonne volonte est recuite pos  
 se fait: ergo inuitatum. Consequencia est in barbara ou ailleurs.  
 Mais ce pendant si il ne vous desplait, Je  
 vous feray vne questioy à propos de ceste cy: lequel  
 vous armeriez miculx estre cocu en herbe, ou en  
 gerbe. Et ne respondes pas trop tost, qu'il vault  
 miculx l'auoir estre en herbe, et ne l'estre point en  
 gerbe: car vous scauez combien c'est chose rare et de  
 grand contentement que d'espouser vne pucelle. Et  
 bien s'elle vous fait cocu apres: le plaisir vous  
 demeure tousiours: Je ne dis pas d'estre cocu: ie dy  
 de l'auoir despucele. Et puis vous auez mille  
 faueurs, mille auantages à cause d'elle. Quant au  
 le dit bien. Mais ie ne veulx pas en debatre  
 les raisons d'une part et d'autre. Je vous en  
 laisse le pensement à vrel loisir. puis vous m'en  
 scaurez à dire.

**D**u mary de picardie qui retira  
 sa femme de l'amour pour vne  
 remonstiance qu'il luy fit en la  
 presence des parens d'elle.

**J**l y eut iadis vn Roy de France: duquel le nom  
 ne se scait point au vray quam à cest affaire sou  
 nous voulons parler. Car y a qu'il estoit roy Roy,  
 et digne de la couronne. Il se rendoit fort communicatif  
 à toutes personnes, et s'en trouuoit bien. Car il aprenoit  
 les

les nouvelles aupres de la verité. Ce qu'on ne fait pas quand on n'escoute. pour venir à quel compte, ce bon Roy se pouvenoit par les contrees de son Royaume: Et mesme quelque fois alloit par ville en habit dissimulé, pour mieuz entendre la verité de toutes sortes d'affaires. Un jour il voulut visiter son pais de picardie, en personne Royalle portant toutefois sa privauté accoustumée. Estant à Soissons, il fit venir les plus apparens de la ville, et les fit seoir à sa table par signe de grande familiarité: les invitant & enhardissant à luy compter toutes nouvelles, les vnes joyuses, les autres serieuses, ainsi qu'il vint à propos. Entre autres, il en eut un qui se mit à compter devant le Roy la nouvelle qui s'ensuit. Sire, il est advenu dit il, depuis n'ha gueres en vne de voz villes de picardie, qu'un personnage de robe longue et de Justice, lequel voit encores, ayant perdu sa femme, apres avoir esté assez longuement avec elle: & s'estant assez bien trouvé d'elle, prinz envie de se marier en secondes nopces à vne fille qui estoit belle et ieune et de bon lieu: moy toutefois qu'elle fust sa parolle en biens, & moins encores en autres choses. Car il estoit desja plus de demy passé: & elle en sa fleur de ses ans, & gaillard à l'advenant: tellement qu'il n'avoit pas le souet pot mener ceste trompe. Quand elle eut commencée à gouster un petit que c'estoit des ioyes de ce monde: elle sentit que son mary ne la faisoit que mener en appetit. Et combien qu'il la traictast bien d'habillemens, de la bouche, de bonne esere de visage, et de paroles: toutefois cela n'estoit que mener le feu aupres des estoupes, si bien qu'il luy prinz fantasia d'empenner d'ailleurs ce qu'elle n'avoit pas à son gre à la maison. Elle fait un amy, auquel elle se tint pour quelque temps. Puis ne se contentant de luy seul, en fit un autre, et puis un autre: de maniere qu'en peu de temps Ilz se trouverent si bon nombre, qu'ils nuisoyent les vns aux autres, entrans à fautes d'unes et d'autres



en la maisoy pour l'amour de la jeune femme: qui auoit  
 desia mis apart la souuenance de soy honneur, pot entendre  
 du tout à ses plaisirs. Ce pendant que soy mary ne s'ey  
 aduisoit pas, ou parauenture si bieu: mais il s'arminoit de  
 patience, songeant en luy mesme qu'il falloit porter la  
 penitence de la folle qu'il auoit faicte: D'auoir sus le haut  
 de soy age, pris vne fille si ieune d'ans. Ce train dura  
 et continua tant, que ceuy de la ville en tenoyent leurs  
 comptes: dont les parens de luy se fasseroient fort:  
 l'uy desquelz ne se peut plus tenir qu'il ne le luy vinst  
 dire: luy remontrant la rumeur qui en estoit: Et que s'il  
 n'y obuiort: il donneroit à penser qu'il seroit de vil  
 courage, et en fin qu'il seroit laisse de tous ses parens et  
 des gens de sorte. Quand il eut entendu ce propos,  
 il fit semblant deuant ce luy qui le luy tenoit, tel que se  
 cas le requeroit. C'est à dire d'un grand desplaisir et  
 fasserie: et luy promit qu'il y mettroit ordre par tous  
 les moyens à luy possibles. Mais quand il fut apart  
 soy, il songea bieu ce qui en estoit: qu'il estoit hors de sa  
 puissance de nettoyer si bieu dy tel affaire, que les taches  
 n'y demeurassent tousiours ou long temps. Il pensoit  
 que la femme se deust garder par dy respect de la  
 vertu, et par crainte de soy deshonneur: autrement toutes  
 les mirailles de ce monde ne la scauroyent tenir qu'elle  
 ne fist vne fois des siennes. Sa uantage, luy  
 qui estoit homme de boy discours, raisonnoit en soy mesmes  
 que l'honneur d'un homme tiendrois à bieu peu de chose,  
 s'il despendoit du fait d'une femme. Ce qui le gardoit  
 d'apprendre les matieres trop auant. Toutefois, pour  
 ne sembler estre nonchalant de soy inducner domestique,  
 lequel est estime si deshoneste du commun des hommes:  
 Il s'auisa d'un moyen: lequel seul il pensoit estre  
 expedient en tel cas. Ce fut, qu'il accepta vne maisoy  
 qui estoit ioignante au derriere de la sienne: et de ceuy  
 en fit vne, disant qu'il vouloit s'accommoder d'une  
 entrée

entree et d'une issue par deux costez. Et qui fut executé diligemment: et fut posé en hyuis de derrière le plus proprement qu'il se peut auiser. Enquel il fit faire demie douzaine de cheslz: et n'oublia pas à faire faire une gallerie bien propice pour les allans et venans. Cela ainsi appresté, il choisit un iour de commodité pour inviter à dîner les principaux parens de sa femme: sans toutefois appeller ceux du costé de luy par celle fois. Il les traitta bien, et à bonne grace. Quand ils eurent dîné, auant que personne se leuast de table il se print à leur dire ainsi en la presence de sa femme, mesieurs et mes dames, vous scauez combien de temps il y a que j'ay espousé vrel parente que voicy: J'ay en le loisir de congnoistre que ce n'estoit pas à moy à qui elle se devoit marier: d'autant que nous n'estions pas pareils elle et moy. Toutefois, quand ce qui est fait ne se peult defaire: il fault aller iusques au bout. Puis en se tournant vers sa femme, luy dit, mamic' J'ay eu depuis peu de temps en ce des reproches de vrel gouuernement: lesquelles m'ont grandement desplu. Il m'a esté dict que vous auez des ieunes gens qui viennent ceans à toutes heures du iour pour vous entretenir, chose qui est à vrel grand deshonneur et au micy. Si ie m'ay fusse apperceu d'heure, J'y eusse pourueu plus tost et mieux. Si est ce qu'il vault mieux tard que jamais. Vous direz à ceux qui vous iantent, que d'icy en auant ilz entrent plus discrettement pour vous venir voir: Et qu'ilz pourront faire par le moyeu d'une porte de derrière que ie leur ay fait faire: de laquelle voicy demie douzaine de cheslz que ie vous baille, pour leur en donner à chascun la sienne: et si il m'y en ha assez, nous en ferons faire d'autres: le seruire est à vrel commandement. Et leur dictes qu'ilz trouueront maniere de departir leur tpe le plus commodement pos vous et pour eux qu'il sera possible. Car si vous



ne voyez vous que le faire secrettement, pour garder le monde de parler contre vous et contre moy. Quand la fame femme eut ouy ces propos, venant de soy mary, et en la presence de ses parens: elle commença a prendre vergoigne de soy fait: et luy vint au devant le tort et de l'honneur qu'elle faisoit a soy mary, a ses parens et a soy mesmes. Donc elle eut tel remorse, que des lors en la, elle ferma la porte a tous ses amoureux, et a ses plaisirs desordonnez: et depuis desquit avec soy mary en femme de bien et d'honneur. Le Roy ayant ouy ce compte, voulut scauoir qui estoit le personnage: Foy d'un gentilhomme, dit il, voila l'uy des plus froids et plus patiens hommes de mon Royaume: Il seroit bien quelque chose de bon, puis qu'il seait si bien faire la patience. Et des lors luy donna l'estat de procureur general au pais de picardie. Quant est de moy, si ie scauois le nom de cest homme de bien, ie le voudrois honorer d'une immortalité. Mais le temps luy a fait le tort de supprimer son nom qui meritoit bien d'estre mis en Chroniques, voire d'estre canonizé. Car il a esté vray martyr en ce monde, et croy qu'il est maintenant bienheureux en l'autre: qu'ainsi voyez en prenent Amey: Car voy prestre ne vault rien sans clerc.

**D**u Normand allant à Rome qui fit promesse de latin pour porter au Saint pere, et comment il s'en ayda.

**S**oy Normand voyant que les pères auoyent le meilleur temps du monde, apres que sa femme fut morte, eut enuie de se faire d'eglise. Mais il ne scauoit lire ny escrire, que bien peu. Contessoie ayant ouy dire que pour argent on fait tout, et s'estimant aussi habile homme que beaucoup de pères de sa parroisse, s'adressa